

Paroisse Le Fronte Décembre 1731
Baptême Thomas né en mariage de Jean
Gallet vigneron et de femme inconnue
de Meaux. Le premier Thomas baptisé la
mère inconnue née inconnue pupille
de la Ligue
Thomas Baillart flament Curé

La grosse de la paroisse minute a été
renuise au greff de Meaux le premier jour
premier janvier mil sept cent trente et un
flament Curé de Trilbardou

Le 20 et 21 les quatre paroisses
de la paroisse de Meaux de par Meaux
de par Meaux et de par Meaux
les pères et mères qui ont déclaré
leurs enfants baptisés
flament Curé

Trilbardou
1731



Le 1731

minute

Le présent registre contenant feuillets cottez
& patrez par premier & dehoier, par Nous Louis-Marie-Robert
Marquetel, Chevalier-Seigneur de la Nouë, Conseiller du Roy, Premier
Président, Lieutenant General & Commissaire Examineur au Bailliage
& Siege Préfidal de Meaux, pour servir de minute
à enregistrer les actes des Baptêmes, Mariages & Sepultures de la Paroisse
de Trilbardou
pendant l'année 1731 seulement, & en estre en fin de ladite année rapporté
au Greff dudit Bailliage la grosse signée & certifiée cooforme à la minute
par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de sifise de son temporel, &
de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite Paroisse, le tout
suivant l'Ordonnance de 1667, & l'Edit du Roy du mois de Decembre
1716. Fait à Meaux, le 20 Decembre
mil sept cent trente et un

flament Curé

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTÊMES FAIRE MENTION.

1. Du jour de la naissance de l'enfant & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine, s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'il ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION.

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins, qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, declarer s'ils sont parens, de quel côté & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou declarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION.

1. Du jour du décès, & celui de la sepulture.
2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vacations.
3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne savoir signer.
Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrite tout ce qui est en la minute, même les signatures.

Pour l'intimé & papier de la minute & grosse a esté déboursé 27 sols par

le 17^{me} mil sept cent's trent & va
le 17^{me} jour de a die Captire par
may p'res, Jacq. Solier, Curé pastique
pierre Thomas ne En mariage de quierne
pierolet n'her de de genouere chabrieu
Le p'eres & Thomas Guyon La mariee
m'rie m' adreue n'igat ont signés
Thomas Buitton

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le quatorze Janvier a die en l'uni
le Corps du Marie Françoise a die de sept jours
au maladez elle de p'eres & d'heriers
ch'homme Combourg & d'heriers a Paris. Et
d'heriers a Paris de genouere d'heriers
de p'eres d'heriers de cette p'eres ont signés

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le quatorze Janvier a die en l'uni
Gabrielle ne du mariage de Pierre Calais et
de genouere de lair. Le p'eres & au
p'eres La mariee Gabrielle peigne ont
signés.

Et Clement Curé

Jean Perdin

Le 17^{me} Le dix neuf Janvier a die en l'uni
le Corps d'un garçon indie par n'heriers a la
ne n'heriers par nicole ch'her sage femme. Et
d'heriers a Paris ne l'her du mariage de d'heriers
de l'her p'eres de la Couche, et de nicole
p'eres d'heriers ont signés

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le vingt deux Janvier a die en l'uni
le Corps de Gabrielle a die

2

de quelle
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair



Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair

Et Clement Curé

Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair
Le 17^{me} Le 17^{me} jour de celle de
p'eres de lair

2

De mariage de quilloz Les pere et mere
Le parrain Jean Charles Lemaire
cette vappi ont signés

Jean Baptiste Parlog Flamant curé

L'an 1782 Le deux mars a été baptisé
Genevieve madelaine née du mariage de Claude
Laguain et de Genevieve Guenard, de Paris
Francois Carre, La marraine Marie madelaine
Papillon et ont signés

Francois Carre Flamant curé

L'an 1782 Le trois mars a été infirmé le corps
de Jeanne nicole, âgée de cinq ans et demi
elle de Jean Etienne L'one, et de Jeanne
poulet Les pere et mere ont signés

Flamant curé

L'an 1782 Le quatre mars a été infirmé le
corps de Nicolas âgé de dix jours fils
de Jacques gras et de Sabine prout
Les pere et mere ont signés

Flamant curé

L'an 1782 Le seize mars a été infirmé le
corps de Jeanne Turture femme de Jacques
Lout signés.

Flamant curé

Antoine Turture Malthe

L'an 1782 Le deux avril a été infirmé le
corps de Thomas âgé de trois ans et
demi fils de Jean Gaston et de Jeanne
neuveville et poulet qui ont déclaré les parents
signés

Flamant curé

L'an 1782 Le trois avril a été
infirmé le corps de Genevieve
quintin âgée de dix ans et
demi fille de
de gabrielle



qui ont déclaré les parents
signés

Flamant curé

L'an 1782 Le neuf avril a été baptisé gabrielle
née du mariage de Louis quintin et de
Genevieve Charlotte vignot Le parrain Jean
Louis Lemaire gabrielle Flamant qui ont
déclaré les parents signés

Flamant curé

L'an 1782 Le dix neuf avril a été infirmé
dans le chevet de l'église pour la petite cloche
Le corps de M. Nicolas Lemaire ancien
Conseiller du Roy Contrôleur en premier a
cel de la ville de Meaux vu de haut dans la
raison âgé de soixante huit ans après avoir
vu tous les instruments de l'église ont signés

Joseph Lemaire Flamant curé

L'an 1782 Le vingt cinq avril a été baptisé
nicole Genevieve née du mariage de Louis
Chalopin, et Genevieve femme de
parrain nicolas Bonhomme La marraine
Genevieve du guda qui ont déclaré les
parents signés

Flamant curé

L'an 1782 Le vingt sept avril a été infirmé le
corps de gabrielle a qui de dix huit jours fille
de Louis quintin et de Genevieve Charlotte
vignot qui ont déclaré les parents signés

Flamant curé

De sa brisée fleur de sel et a paroisse affore de
 tout pare, et de Thomas Guillebert de cette paroisse
 et d'autre part marce madelene mignot fille
 en ajeurs d'autre mignot, et de lui marce
 Gaudoin affore de son pere et de pierre
 mignot son cousin et autres femmes, Lapour
 et de poure et leur paroy ont declaré ne s'en
 avoir et ont fait deux marques.

(marque) (marque) (marque) (marque)
 De Lapour De Lapour De Lapour De Lapour
 mignot mignot mignot mignot

AN 1731 Thomas Guillebert
 Pierre mignot - Pierre Robert Domine

pere juste d'us. Salvement

L'AN 1731 Le Cinq, juillet acte en famille de
 Corps de Jean Bigalle marié agé de vingt
 deux ans ou environs qui fut noyé au nord
 sur au soir dans la rivière de main en
 venant au dit petit bateau dans le port par
 de Trubaudon, et qui fut tué de Jean
 Jean Le soir, et d'autre fils de St. Pierre Bigalle

vocteur de par la de un veuve a paroy ou milieu
 paroisse de la paroisse. Les femmes souscrites
 ont déclaré que le deparé étoit de l'aveugle
 catholique, et qui a été fait par son
 Jean ou par d'autres et par d'autres.

Antoine Dubois de Virey et Flamant Cure

L'AN 1731 Le huit, juillet acte en famille de
 Corps de Nicole françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

L'AN 1731 Le neuf, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

De la conséquence de la paroisse de neuvy et
 de la paroisse de neuvy, et de la paroisse de
 par la paroisse de neuvy par lui a été fait deux
 de lui. La paroisse de neuvy par lui a été fait deux
 par d'autres par d'autres par d'autres par d'autres
 de la paroisse de neuvy par lui a été fait deux
 de la paroisse de neuvy par lui a été fait deux
 de la paroisse de neuvy par lui a été fait deux
 de la paroisse de neuvy par lui a été fait deux

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

pere juste d'us. Salvement

L'AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

AN 1731 Le vingt deux, juillet acte en famille de
 Corps de Marie Françoise Chalopin agée de
 trois mois ou environs fille de l'aveugle
 et de marce femme de son pere et de son
 ou par d'autres et par d'autres.

affection de pison en un autre son fibre de quier
meilleur au dit. Le pison, La pison, id pison,
meilleur ont fait leur marque ayons de la
ne se auoir signez. Hubert

^(meilleur que) ^(en argu) ^(De l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)
Dominic ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)
L'apothecaire ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)

L'an 1731 le 22e jour du mois de Mars
parent masculin age de 50 ans est mort
au lieu ou fait en presence de 4 temoins
Louisignis.

Nouvez A Paroisse ^(de l'apothecaire)
Nicolas Barant ^(de l'apothecaire) Jacques Grottes

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
part masculin ne dit en mariage de Catholique
L'apothecaire ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)
L'apothecaire ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)
L'apothecaire ^(de l'apothecaire) ^(de l'apothecaire)

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1731 le 17e jour du mois de Mars
Le Corps de Catholique ne dit en mariage
meilleur de la paroisse de l'apothecaire
meilleur de la paroisse de l'apothecaire

L'an 1742 Le dix novembre a été baptisé
marie Anne au sabbat du mariage de
philippe de mairieu veuf de marie Anne
fubert Le parrain Thomas Fubert La marraine
marie madame Rodieu ou si gelle

Thomas Fubert **Flament Cure**
Marie madame Rodieu

L'an 1742 Le vingt sept novembre a été informé Le Corps
d'Anne Bract âgé de soixante trois ans au Cursons
femme de Laurent mignot vigneron fait la pite du dot
mignot et Bartolomy de laune son gendre.

L'an 1742 Le quatre Decembre a été informé Le
Corps de Charlotte Choupartin âgé de quatre vingt
huit ans au Curion veuve de deffunt Denis Fume
Cargier fait la pite de Charles Fume et de son
frere Charles Fume et de son
qui sont par laques

Charlotte Fumelet **Flament Cure**
L'an 1742 Le dix sept Decembre a été informé Le
Corps de Pierre Bract au Curion, Car d'ancien
age de soixante ans au Curion fait la pite
de son frere Louis Bract N. D. d'ancien
Claude Choupartin **Flament Cure**

L'an 1742 Le dix sept Decembre a été informé Le
Corps de Pierre Bract de six mois fait de Pierre Bract
et de son frere Louis Bract qui ont fait la pite de son frere
Flament Cure

L'an 1742 Le vingt cinq Decembre a été baptisé marie
ne de laque du mariage de son frere veuf et de son
Galli Le parrain au curion La marraine germain
prouy au Curion

L'an 1742 Le vingt cinq Decembre a été baptisé
antoinette Noelle de laque du mariage de son frere
Caillot de de marie Charlotte Caillot Le parrain
antoinette de laque de son frere marie angele que
Cigot au Curion de son frere veuf

Antoinette de laque mis La grille au gras le veuf
L'an 1742 **Flament Cure**